

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 7  
VALLEES  
6 RUE DU GENERAL DE GAULLE  
62140 HESDIN

Service : Aménagement Territorial  
Nos références : CD / AB / IM / 2023 - 032  
Dossier suivi par : Antoine BAJEUX  
[antoine.bajeux@npdc.chambagri.fr](mailto:antoine.bajeux@npdc.chambagri.fr)  
Vos références : -  
Objet : **PLUi Canche-Ternoise**

*Saint-Laurent-Blangy, mardi 17 janvier 2023*

**Siège administratif**

56 avenue Roger Salengro  
BP 80039  
62051 Saint-Laurent-Blangy cedex

Tél : 03 21 60 57 57

Siret 130 013 543 00025

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'avis de la Chambre d'Agriculture sur le dossier de modification simplifiée du PLUi de Canche-Ternoise.

Après analyse du dossier, notre Etablissement note que les modifications portent sur :

- Le reclassement d'une zone UE en UB
- Assouplir les règles d'implantation vis-à-vis des limites séparatives pour les zones UA/UB et 1 AU
- Compléter le règlement de la zone N

Nous vous confirmons que ce projet de modification simplifiée n'appelle pas d'observation particulière d'ordre agricole de la part de notre établissement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

**Siège social**

299 Boulevard de Leeds  
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Établissement public  
Loi du 31/01/1924  
Siret 130 013 543 00033  
APE 9411Z

Le Président,

Christian DURLIN

